

J'ai un peu tardé à vous écrire, mais je voulais voir si ma santé tiendrait à la règle du Carmel.

Je suis heureuse de vous dire que la sainte Vierge confirme toujours la grâce qu'elle m'a faite et dont j'étais indigne.

Depuis que je suis au Carmel, je puis suivre la règle du soir au matin sans fatigues. Le maigre ne m'a pas éprouvée du tout. Au contraire, je me suis fortifiée ; je me livre à toute sorte de travaux. Je me porte aussi bien que si je n'avais jamais été malade.

Au Carmel, on est souvent à genoux sur le pavé. Les premiers jours, les genoux, me faisaient un peu mal, mais maintenant je suis habituée. Rien ne me coûte. Je suis contente et heureuse d'avoir retrouvé mon Carmel et de me sacrifier pour le Dieu et la conversion des pécheurs. Au Carmel on prie beaucoup pour les prêtres. Je ne manquerai pas de prier pour toutes vos intentions.

Je prends la liberté, Monsieur l'aumônier, de vous prier d'avoir la bonté de présenter mon respect à Madame la supérieure de l'hospice et de lui donner de mes bonnes nouvelles, ainsi qu'à la sœur Augustine qui m'a soignée si bien pendant mon infirmité. Et le samedi, en faisant votre visite aux malades de la salle Ste-Ursule, dites à mes compagnes que je pense à elles dans toutes mes prières.

Le médecin de Mende, qui me voit rentrée au Carmel, dit que la Sainte Vierge m'a guérie toute seule et que les médecins n'y sont pour rien.

Permettez-moi, Monsieur l'aumônier, de me recommander à vos prières, dans vos saints sacrifices, pour ma persévérance.